Rapport d'activité pour l'exercice 1952-1953

Autor(en): **Rebetez, Ali**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **57 (1953)**

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-558707

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Rapport d'activité

POUR L'EXERCICE 1952-1953

PAR ALI REBETEZ, PRÉSIDENT CENTRAL

On peut se poser la question de savoir s'il est opportun de rompre le charme de nos réunions annuelles par l'examen de questions administratives, au risque de glisser sur le terrain de la monotonie. Et pourtant, l'intérêt bienveillant que vous portez à notre institution qui vient de franchir le seuil de sa 107e année d'existence — l'honorable vieille dame, selon certains journalistes — nous incite à respecter strictement l'art. 17 des statuts centraux.

Vous êtes venus très nombreux vous retremper dans cette atmosphère sympathique de nos assemblées générales et, du même coup, vous avez voulu marquer l'intérêt que vous portez à l'une de nos régions les plus intéressantes du Jura, le beau vallon de la Suze et sa coquette ville de Saint-Imier.

En tenant ses assises annuelles à Saint-Imier, la Société jurassienne d'émulation se sent parfaitement chez elle, puisqu'elle suit les traces d'hommes et de femmes illustres dont le souvenir reste cher à tous les Jurassiens. Les Morel, les Gélieu, les Liomin, les Bandelier, les Nicolet, les César, les Neuhaus, les Francillon, les Jolissaint, les Savoye, les Bueche et tant d'autres, tous membres influents de notre association, n'ont-ils pas marqué de leur empreinte et de leur talent cette contrée où, aujourd'hui encore — et fort heureusement — on sait mettre un frein au ronflement des machines, poser la lime sur l'établi et se débarrasser du microscope pour se consacrer aux choses du cœur et de l'esprit ? N'est-ce pas le conseiller d'Etat Bandelier, alors directeur de l'Education, qui, en ouvrant l'assemblée générale du 28 septembre 1852, à Courtelary, disait : « Ce jour marquera dans les annales de notre vallée : contrée essentiellement industrielle, plus que toute autre elle a besoin que le flambeau de la science s'approche d'elle et la vivifie. »

En exprimant nos sentiments de gratitude à tous ceux qui, sous la direction avisée et dévouée de M. Ed. Neusel, président, ont contribué à la réussite de cette 88e assemblée générale, nous nous sentons pressés de vous dire toute la joie que nous procure votre présence parmi nous en ce jour.

Soyez les bienvenues, Mesdames, dont la grâce et le sourire donnent un charme si particulier à nos manifestations.

A vous, MM. les délégués des sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger, à vous MM. les membres d'honneur, à vous MM. les représentants des autorités ecclésiastiques et civiles, à vous chers Emulateurs, nous disons bien cordialement : « Soyez les bienvenus ». Votre présence constitue pour nous le plus précieux des encouragements ; vous nous donnez ainsi la preuve de l'intérêt que vous portez, non seulement à notre institution et à nos travaux, mais au développement intellectuel et spirituel de notre beau Jura. Au cours du déjeuner, il nous sera particulièrement agréable de relever les noms de nos hôtes d'honneur et des institutions qu'ils représentent.

A vous, MM. et chers amis de la presse, s'en vont nos remerciements les plus sincères, parce que vos yeux d'Argus vous ont incité à suivre nos travaux, mais surtout pour l'accueil empressé que vous réservez aux communiqués que nous nous permettons de confier à vos journaux. En toutes circonstances, vous mettez aimablement les colonnes de vos organes à notre disposition, désireux que vous êtes aussi de collaborer activement à la réussite de nos initiatives.

L'assemblée générale

Nous ne saurions dresser un tableau complet de notre activité sans entr'ouvrir le Livre d'or de notre société — que tient à jour avec une conscience et une précision qui n'ont d'égales que le sentiment artistique de notre sympathique héraldiste Emile Mettler — aux pages qui illustrent la très belle assemblée de l'an dernier, à Saint-Ursanne, manifestation réussie en tous points et au cours de laquelle il nous fut donné d'apprécier les qualités de cœur et le dévouement d'organisateurs infatigables qui, groupés autour de M. le maire Migy, nous accueillirent avec tant d'empressement. Tous, nous gardons lumineux — conditions atmosphériques exceptées — le souvenir de cette journée passée dans le charme si attrayant de Saint-Ursanne. A vous, MM. Migy, Cramatte, Trumpy et à vos aides dévoués, nous disons encore un merci très sincère.

Non moins sympathique fut l'excursion archéologique en Alsace, qui groupa une cinquantaine de personnes et au cours de laquelle nous passâmes de découverte en découverte sous la direction avisée et combien savante de M. Pierre Schmitt, archiviste et bibliothécaire de la ville de Colmar. M. Roblin, industriel, nous donna, une fois de plus, la preuve de son attachement indéfectible à l'Emulation jurassienne et nous le remercions d'avoir bien voulu assumer la direction générale de la joyeuse cohorte, et avec les participants de cette excursion instructive et charmante, nous répétons : « Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage ».

Les Actes

En juillet dernier, vous avez reçu le volume des « Actes », imposante publication de 340 pages, dont le contenu aura certainement retenu votre attention. Ainsi, nous avons pu apporter un complément de taille à notre riche collection ; la chaîne d'or de notre vie intellectuelle s'est enrichie d'un maillon qui fait honneur au Jura et à sa Société d'émulation. Nous remercions MM. les rédacteurs et correspondants de presse qui ont bien voulu consacrer d'aimables et très élogieux articles à cette publication. Auteurs de travaux, rédacteurs de chroniques, poètes ont droit à nos félicitations et à notre reconnaissance.

Il vous intéressera certainement d'apprendre que le Comité central maintient à son ordre du jour le problème soulevé, il y a quelques années, concernant le contenu et la présentation de notre publication annuelle.

En 1938, M. le conseiller national Jean Gressot, alors président central rompit une lance en faveur du rajeunissement des *Actes*. Mis à l'étude au sein de nos sections, ce problème donna lieu à d'intéressants échanges de vues qui nous autorisèrent à alléger quelque peu notre volume. La traditionnelle « Chronique jurassienne », consciencieusement établie dans l'ordre chronologique par le dévoué Gustave Amweg, fut considérablement modifiée ; elle perdit son caractère d'almanach, pour devenir « Le Miroir de la vie jurassienne ». Aujourd'hui cette relation est en passe de subir quelques modifications, soucieux que nous sommes d'aérer une publication dont le cadre nous paraît trop rigide. Nous exprimons nos sentiments de vive reconnaissance à MM. J. Gressot, Fr. Bourquin, Ch. Biedermann, Ch. Juillerat et A. Ribeaud qui, jusqu'à ce jour, ont fait preuve d'un beau dévouement en consacrant de longues heures à la mise au point de cette énumération que

d'aucuns voudraient parfois plus longue encore. Si des oublis se sont produits, nous nous en excusons, mais on comprendra aisément qu'il n'est pas possible — au risque de tomber dans la monotonie — de relater tous les événements qui, par ailleurs, ont déjà fait l'objet de communiqués de presse. Dès ce jour, la mise au point du Miroir de la vie jurassienne incombera à M. le Dr Alfred Ribeaud, vice-président central et président de la Commission littéraire.

Nous remercions M. J.-J. Rochat, rédacteur, de bien vouloir continuer à rehausser le cachet de nos *Actes* par la présentation d'une chronique littéraire de choix et il n'est pas indispensable de rappeler à MM. les auteurs d'ouvrages et de plaquettes qu'ils faciliteront notre tâche en adressant un exemplaire de leurs publications à M. Rochat. D'autre part, nous accueillerons toujours avec reconnaissance les envois destinés à la bibliothèque centrale.

Aujourd'hui, nous vous proposons de continuer l'œuvre de rajeunissement des « Actes » en réduisant considérablement la place réservée aux rapports des sections et aux nécrologies. Adressée à plus de cinquante sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger et à bon nombre d'institutions d'enseignement supérieur, notre publication doit se présenter dignement et il nous paraît inutile d'y maintenir certains rapports de comités qui s'efforcent de justifier leur inactivité. Loin de nous l'idée de priver les sections qui le désireraient, de publier des rapports à caractère constructif ; les présidents des sections savent très bien que nous réserverons bon accueil aux communications susceptibles d'intéresser nos membres.

Dans le même ordre d'idées, nous continuerons à publier la liste des décès, mais nous nous dispenserons, à l'avenir, de consacrer une nécrologie à chaque membre décédé. Lorsqu'il s'agira d'un Emulateur qui s'est distingué dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, voire dans une carrière administrative, nous envisagerons la publication de biographies spéciales. Comme nous l'avons dit en son temps, nous n'avons nullement l'intention d'enfoncer des portes, mais simplement d'ouvrir des fenêtres ; les « Actes » sous leur forme actuelle, représentent un effort et une tradition qu'il ne faut pas négliger, ni renier ; ils ont acquis leur droit à l'existence et loin de nous l'idée de tout détruire, pour reconstruire. Nous vous demandons donc de faire confiance à l'organe central qui n'a d'autre objectif que de maintenir le prestige du Jura et de la Société jurassienne d'émulation.

Publications

Notre comité a examiné avec attention les demandes de quelques auteurs jurassiens en vue de faciliter la publication d'œuvres intéressantes. Nous citons :

Images de Porrentruy, ouvrage de choix, rédigé par M. J. Juillerat et richement illustré par M. Laurent Boillat ;

Cette lumière, nouvelle de M. J.-J. Rochat, rédacteur à Bienne ;

Poèmes pour les vivants, plaquette de vers de Nino Nési, à Saignelégier ;

Cent fleurs et un adjudant, recueil de nouvelles de M. Jean-Paul Pellaton, professeur à Bienne ;

Seize poèmes anciens et nouveaux, ouvrage de Lucien Marsaux.

Par ailleurs, notre bibliothèque s'est enrichie de quelques livres que nous avons achetés ou qui nous ont été adressés à titre gracieux. Nous citerons, en particulier : « L'Alsace et la Suisse à travers les siècles », ouvrage d'un très haut intérêt, publié par la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est et qui contient une étude très remarquée due à la plume autorisée de notre vice-président, M. Alfred Ribeaud, « Les vues des cardinaux de Rohan, Princes-Evêques de Strasbourg, sur l'Evêché de Bâle » ; de même qu'une relation intéressante de notre membre correspondant-honoraire M. Jules Joachim, sur « Le Collège de Bellelay et l'Alsace » ; « Le Jura », ouvrage aux illustrations suggestives avec texte de M. Georges Duplain, rédacteur à Yverdon ; « Le réveil du peuple jurassien » de M. Roland Béguelin ; « La Confédération suisse et l'éducation de la jeunesse » de M. Louis Burgener, professeur et directeur à Cernier, et plusieurs opuscules publiés lors du Congrès international du français, à Québec, manifestation à laquelle nous avions apporté notre contribution par l'envoi de textes et de plusieurs volumes des « Actes ».

Nous remercions les deux grandes associations sœurs *Pro Jura* et l'A.D.I.J. d'avoir accueilli avec bienveillance les demandes que nous leur avons transmises concernant le même objet.

Le Prix littéraire jurassien

Le prix 1953, d'un montant de mille francs, est destiné à honorer l'auteur d'un ouvrage mis en librairie durant la période comprise entre le 1er janvier 1951 et le 1er juillet 1953. Dans quelques instants, vous entendrez le rapport du jury et la proclamation du lauréat.

Une mutation s'est produite au sein de la Commission littéraire que préside avec dévouement et compétence M. Alfred Ribeaud, avocat. Pour des raisons de santé, M. J.-J. Rochat a été contraint de restreindre son activité, et il nous a priés d'accepter sa démission. M. Léon Degoumois, Dr ès lettres, professeur au Gymnase et à l'Université de Berne, a bien voulu accepter de compléter notre jury littéraire ; nous nous réjouissons de la collaboration précieuse et autorisée de M. le professeur Degoumois et nous présentons nos remerciements sincères à M. Rochat.

L'Armorial du Jura

Cette importante publication reste à l'ordre du jour de nos préoccupations et nous remercions les membres de la Commission qui, sous la direction enthousiaste de M. le Dr André Rais, archiviste, complètent et classent l'énorme documentation qui nous permettra incessamment de combler une lacune de notre histoire jurassienne.

L'enquête sur le folklore jurassien

Ici aussi, le travail s'effectue en silence avec méthode, précision et ténacité, grâce au dévouement de quelques collaborateurs très compétents. Nous avons reçu, fin 1952, un très volumineux dossier comportant près de sept cents chansons et manuscrits divers recueillis, classés et arrangés par M. Jules Surdez, instituteur retraité, à Berne. Nous savons que M. Surdez travaille activement au classement d'autres travaux importants fleurant bon le terroir et nous nous réjouissons d'accueillir cette importante documentation que convoite, nous le savons, la Société suisse des Traditions populaires. D'avance, nous remercions M. Surdez, chercheur infatigable et avisé.

Dans le courant de l'hiver dernier, nous avons été très heureux de constater que la sous-commission d'enquête du folklore musical, sous la présidence de M. René Lutz, instituteur à Tavannes, passait aux actes, en enregistrant sur disques quelques chansons patoises des plus caractéristiques, à Porrentruy et en Ajoie.

En revanche, l'organe central regrette sincèrement — et vous serez tous de notre avis — la démission, pour raison d'âge, de M. Marius Fallet, président général de la commission d'enquête. Pendant de très longues années, M. Fallet fut un président consciencieux, avisé, et au dévouement sans bornes ; nous rendons hommage à l'enthousiasme et

au dynamisme de ce grand travailleur, qui connaît exactement la valeur des termes : précision et fidélité. Homme d'action et folkloriste avisé, M. Fallet voudra bien nous faire bénéficier longtemps encore de ses conseils et de sa vaste érudition. M. Aimé Surdez, instituteur à Courtemaîche, a bien voulu accepter de reprendre la succession de M. Fallet à la tête de la Commission d'enquête, nouvelle qui nous réjouit d'autant plus que M. Surdez suit fidèlement les traces d'un père qui a su faire bénéficier ses fils de l'enthousiasme qui ne cesse de l'animer.

Nous souhaitons plein succès au jeune président qui n'a pas hésité à mettre ses talents de chercheur, d'organisateur et d'écrivain au service de notre association.

Les conférences et les spectacles

En octobre 1952, nous avons adressé une liste de soixante-cinq conférences aux comités de nos sections en les priant instamment de mettre tout en œuvre pour maintenir l'intérêt et l'enthousiasme de nos membres et pour instruire nos populations jurassiennes.

Nous savons que les membres de plusieurs sections ont bénéficié de programmes intéressants et variés, mais nous n'ignorons pas que, dans bien des cas, les responsables de nos groupements sont restés sous le charme d'une douce léthargie, ce que nous regrettons amèrement. Nous souhaitons que les présidents qui sont victimes d'une certaine somnolence fassent un effort ou qu'ils n'hésitent pas à céder les leviers de commande à d'autres émulateurs qui ont compris le sens exact de notre institution et le rôle important qu'elle doit jouer dans l'ensemble de la petite patrie.

En particulier, nous ne savons que penser des remarques : « Il y a trop de manifestations ; ...nos membres ne viennent pas aux conférences, etc... » Nous demandons avec insistance à MM. les présidents de nos sections de se mettre résolument à l'ouvrage, certains qu'ils sont de pouvoir compter sur un appui efficace des organes centraux.

Et vous, Mesdames, Messieurs, chers Emulateurs, vous ne devez pas vous contenter de payer régulièrement votre cotisation en échange du volume des « Actes » ; vous êtes en droit d'exiger un minimum d'activité dans le cadre de la section à laquelle vous appartenez. Avons-nous oublié de cultiver la flamme des hommes enthousiastes qui fondèrent notre société il y a 106 ans, et ignorons-nous le sens exact du terme « émulation » ?

Nous envisageons de maintenir le service central des conférences et d'avance, nous remercions les personnes qui, une fois encore, voudront bien nous faire bénéficier de leur science, de leurs recherches et de leurs travaux. MM. les présidents et chers collègues, faites un usage aussi large que possible des ressources du pays, ce qui ne vous empêchera nullement de profiter d'occasions favorables lors du passage de conférenciers étrangers. Nous souhaitons que vos belles qualités d'optimisme l'emportent sur votre talent de calculateur et nous sommes prêts à faire l'impossible pour vous aider, mais de grâce... agissez !

Sociétés correspondantes

Le contact très étroit que nous maintenons avec la Société jurassienne de développement *Pro Jura* et avec l'Association pour la défense des intérêts du Jura est fort utile à divers points de vue ; l'échange de membres au sein de nos comités respectifs permet un travail fécond et rationnel pour le bien du Jura tout entier. Nous félicitons bien sincèrement M. J. Chausse, président de *Pro Jura,* et M. Fr. Reusser, président de l'A.D.I.J., institutions qui, comme la nôtre, et suivant des programmes bien délimités, travaillent sans relâche au développement et au bien du Jura.

D'un autre côté, nous faisons l'impossible pour maintenir vivaces les excellentes relations que nous entretenons avec les sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger. Dans la mesure du possible, nous ne nous contentons pas d'un échange pur et simple de publications, mais nous assistons aux manifestations de ces institutions savantes. Soyez persuadés, MM. les délégués des sociétés amies ici représentées, que nous sommes particulièrement sensibles aux marques d'intérêt que vous portez au Jura et à notre association. Comme nous le disions l'année dernière en pareilles circonstances, vous êtes des ambassadeurs aimables dont les lettres de créance constituent le plus beau fleuron de notre association.

On nous permettra bien de présenter les félicitations sincères et les vœux les meilleurs de l'Emulation jurassienne à l'Institut national genevois et à la Société d'histoire du canton de Soleure qui, cette année, ont fêté le centenaire de leur fondation, manifestations auxquelles nous avons eu l'honneur de nous faire représenter.

Université de Berne

La commission instituée à l'issue de l'assemblée générale de Bienne s'est réunie une fois au cours de l'année et son président nous a communiqué ce qui suit :

Les membres présents reconnaissent qu'ils ne peuvent pas prendre des décisions en dehors des associations intéressées. Comme l'association des maîtres secondaires, ainsi que le groupement des juristes jurasssiens doivent prendre position prochainement sur les problèmes qui sont du ressort de notre commission, il a paru convenable d'attendre d'abord le résultat des délibérations de ces deux groupements.

Fait nouveau. — En avril 1953, le Directeur de l'Instruction publique a institué une commission officielle pour examiner une fois de plus la question des études des maîtres secondaires à l'Université de Berne. Cette commission comprend trois représentants de l'Université, trois représentants de la Société des maîtres aux écoles moyennes, deux représentants de la Commission du diplôme secondaire et l'inspecteur secondaire. Elle est chargée de faire toutes propositions utiles tendant à améliorer les études des maîtres secondaires.

En conséquence, il nous paraît qu'en attendant les propositions de cette nouvelle commission, et les décisions du gouvernement qui pourront s'ensuivre, l'activité de notre commission est devenue sans objet. Nous nous permettons donc de conseiller au Comité central de mettre notre commission « en veilleuse » jusqu'à ce que soient connues les décisions de la commission officielle.

Prenant acte de cette déclaration, le Comité central estime qu'il faut maintenir notre commission spéciale ; il a noté la démission de M. le professeur Walzer comme président de cet organisme et il a prié M. Jean-Pierre Châtelain, avocat et notaire à Delémont, député au Grand Conseil, de bien vouloir le remplacer.

Nous savons, d'autre part, que l'Association jurassienne des juristes a voué un intérêt particulier au problème de l'Université. Ce groupement nous a transmis un excellent rapport dû à M. Joseph Voyame, avocat, greffier au Tribunal fédéral, à Lausanne.

600e anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération

La Société jurassienne d'émulation a été invitée à prendre une part active aux manifestations grandioses mises sur pied, au cours de cette année, pour commémorer le 600e anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération. Le président de la section de Berne et le président central furent appelés à siéger au sein du comité général d'organisation. Nous remercions MM. Rais et Ruedin du dévouement dont ils ont fait preuve, soit en assurant la participation d'un détachement jurassien au grand cortège historique, soit en organisant la très intéressante exposition « Trésors du Jura », à l'Hôtel de ville de

Delémont. Nous nous réjouissons du succès très légitime qui couronna l'heureuse initiative de M. le Dr André Rais et nous serions enchantés d'apprendre que pour pouvoir à nouveau bénéficier d'une pareille aubaine, nous ne devrons pas attendre les fêtes commémoratives du 700e anniversaire !... Nous prions notre savant archiviste de ne pas s'en tenir à ce brillant coup d'essai et nous sommes prêts à collaborer à la réussite d'entreprises du genre qui contribuent à faire apprécier le Jura et ses valeurs archéologiques.

Nos finances

Pour la première fois, depuis bien longtemps, et grâce à la subvention cantonale, nous avons pu « doubler le cap » en mettant en évidence un solde actif. Cette situation est bien de nature à nous réjouir, car nous éprouvions une grande amertume à constater que la plupart de nos interventions et de nos initiatives étaient paralysées. Un extrait des comptes a paru dans le volume des « Actes ».

Conclusion

Ce modeste rapport vous aura-t-il donné l'assurance que l'organe central fait l'impossible pour remplir la noble mission que vous lui avez confiée ? Nous voudrions en avoir la certitude.

Certes, notre tâche a été simplifiée grâce à la collaboration aimable et très efficace de la plupart des comités de nos sections, à qui nous exprimons notre reconnaissance. Le Jura et les Jurassiens subissent aussi l'influence de la haute conjoncture économique ; le ronflement du moteur d'une puissante vingt chevaux, l'attrait du bon restaurant, le bien-être teinté d'un peu d'égoïsme sont autant d'éléments qui ont tendance à nous éloigner des choses de l'esprit. Nous comprenons, dès lors, combien difficile est la tâche d'un président de section qui tente de regrouper ses membres.

Nous remercions sincèrement nos collègues du Bureau du Comité central qui forment une équipe — le terme est à la mode — au sein de laquelle on se sent parfaitement à l'aise, dans une atmosphère de compréhension, d'enthousiasme et de dévouement.

Quant à vous, Mesdames et Messieurs, nous savons qu'en toutes circonstances, votre précieux appui nous est acquis et, forts de cette assurance, nous continuerons, dans l'optimisme, dans l'enthousiasme et dans la joie, à répéter : « Vive le Jura ! »